



Dossier du BHI S1/5000

LETTRE CIRCULAIRE 36/2013
7 juin 2013

**ACCREDITATION DE LA PROFESSIONAL YACHTING ASSOCIATION (PYA)
EN TANT QU'OBSERVATEUR AUPRES DE L'OHI**

Références : a) LC du BHI 27/2013 en date du 28 mars
b) Résolution de l'OHI 5/1957 telle qu'amendée – *Relations de l'OHI avec les autres organisations*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction remercie les Etats membres qui ont répondu à la LC 27/2013 (Algérie, Australie, Canada, Chili, Colombie, Equateur, Finlande, Grèce, Mexique, Espagne, Uruguay) ainsi que pour leur soutien à la demande de la PYA d'être accréditée comme observateur en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING).

2. Suite à ces réponses favorables, et en l'absence de tout commentaire défavorable, le Comité de direction a l'honneur d'inclure la PYA dans la liste des observateurs accrédités auprès de l'OHI et il en informe dès à présent le président de la PYA.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Robert Ward', is written over a light blue circular stamp.

Robert WARD
Président